



Commune de Belvédère  
Département des Alpes-Maritimes

---

# Consultation en vue de l'attribution de pâturages communaux

---

La commune de Belvédère procédera, le lundi 3 avril 2017, à une consultation en vue d'attribuer **les pâturages communaux de Cabanna-Nautes et de la Vacherie de la Valette**, dont les caractéristiques figurent dans le dossier de consultation disponible au secrétariat de la commune de Belvédère (Tél. :04.93.03.41.23) ou directement accessible sur le site internet [www.mairie-belvedere.fr](http://www.mairie-belvedere.fr).

## CRITERES D'ATTRIBUTION

- Le Prix (Note sur 50)
- Le mémoire technique présentant le projet agricole pour la concession (Note sur 40)
- L'expérience professionnelle (Note sur 10)

## PRESENTATION DES SOUMISSIONS

La soumission, rédigée conformément au modèle ainsi que les éléments demandés dans le règlement de consultation, devront parvenir à la mairie de Belvédère, sous pli cacheté, portant la mention :

**« PATURAGES COMMUNAUX- CONSULTATION - SOUMISSION POUR LES PATURAGES DE BELVEDERE : CABANNA-NAUTES / VACHERIE DE LA VALETTE ».**

## DATE LIMITE ET LIEU DE RECEPTION DES SOUMISSIONS

La soumission par pli recommandé avec avis de réception (ou déposé, contre remise d'un récépissé de dépôt), **en mairie de Belvédère, avant le lundi 3 avril 2017 à 11h30.**

---

